



RÉPUBLIQUE DU SENEGAL  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DIRECTION DES AIRES MARINES COMMUNAUTAIRES PROTÉGÉES

# ZOOM SUR...



## ZOOM SUR LA DAMCP

### **EXTENSION DU RESEAU DES AMP: EXPRESSION D'UNE DYNAMIQUE ENDOGENE, INCLUSIVE ET PARTICIPATIVE**

D'une couverture totale de **114 130 ha**, en 2012, avec les 5 AMP créées par le **décret 2004-1408 du 04/11/2004** (St-Louis, Cayar, Joal-Fadiouth, Bamboung et Abéné) et les 2 Réserves communautaires estuariennes de la Somone et de Palmarin, la superficie globale des AMP sous la tutelle de la DAMCP est portée à **308 974 ha**. Le nombre d'AMP s'est accru de 4 nouvelles créations : Sangomar et Gandoule (2014), Niamone-Kalounayes (2015) et Kassa-Balantacounda (2016).

En perspective, le processus de mise en place d'une nouvelle AMP, ayant pour épïcêtre la vallée de Baila (département de Bignona), est dans une phase très avancée avec la réunion des maires des communes concernées organisée dans la première semaine de Juillet 2017 au siège du Conseil départemental de Bignona.

La Commune de Soum (Foundiougne) a également procédé à une délibération sur une superficie de 4561 ha, en vue de l'extension de l'AMP du Gandoule. Par ailleurs, des demandes sont actuellement exprimées par les communes de Mbam et Djilor pour en faire de même. De plus, les mêmes tendances sont observées autour des AMP de Kassa-Balantacounda et du Bamboung.

### **UNE DYNAMIQUE D' ACTIONS AU QUOTIDIEN A L'ECHELLE DU RESEAU**

Rappel de la vision et mission de la Stratégie nationale pour les AMP du Sénégal

#### **VISION:**

Mettre en place un réseau cohérent d'AMP, écologiquement représentatif, efficacement cogéré, assurant la conservation de la biodiversité marine et côtière, la gestion durable des zones de pêche, la valorisation du patrimoine culturel et un partage juste et équitable des retombées socio-économiques au profit des communautés locales.

**AXE STRATEGIQUE 1 :** Renforcement institutionnel, création et gestion des AMP (consolidation et extension du réseau des AMP)

**AXE STRATEGIQUE 2 :** Contribution des AMP à la gestion durable des ressources halieutiques, à la conservation de la biodiversité marine et côtière et à l'amélioration des conditions et moyens d'existence des communautés locales (gouvernance et valorisation des savoirs faire locaux)

**AXE STRATEGIQUE 3 :** développement de la recherche scientifique au service des AMP.

#### **MISSIONS :**

- i) Conservation de la biodiversité marine et côtière ;
- ii) Promotion de la recherche scientifique au service des AMP ;
- iii) Extension du réseau des AMP ;
- iv) Appui aux initiatives communautaires ;
- v) Promotion de la gouvernance et valorisation des pratiques endogènes et des connaissances traditionnelles dans la gestion des AMP.

# ZOOM SUR LA DAMCP

## RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

Il s'est agi surtout de renforcement des équipements et des capacités des acteurs (agents et communautés locales).

### • Equipement

Pour la période 2015-2016 la DAMCP s'est dotée d'une annexe pneumatique gonflable motorisée (15 cv), 02 barques motorisées, 02 sennes tournantes, 03 motos 125, 16 paires de jumelles, 08 télescopes, des kits multi-paramètres et la construction de 03 bases vies.



Senne tournante



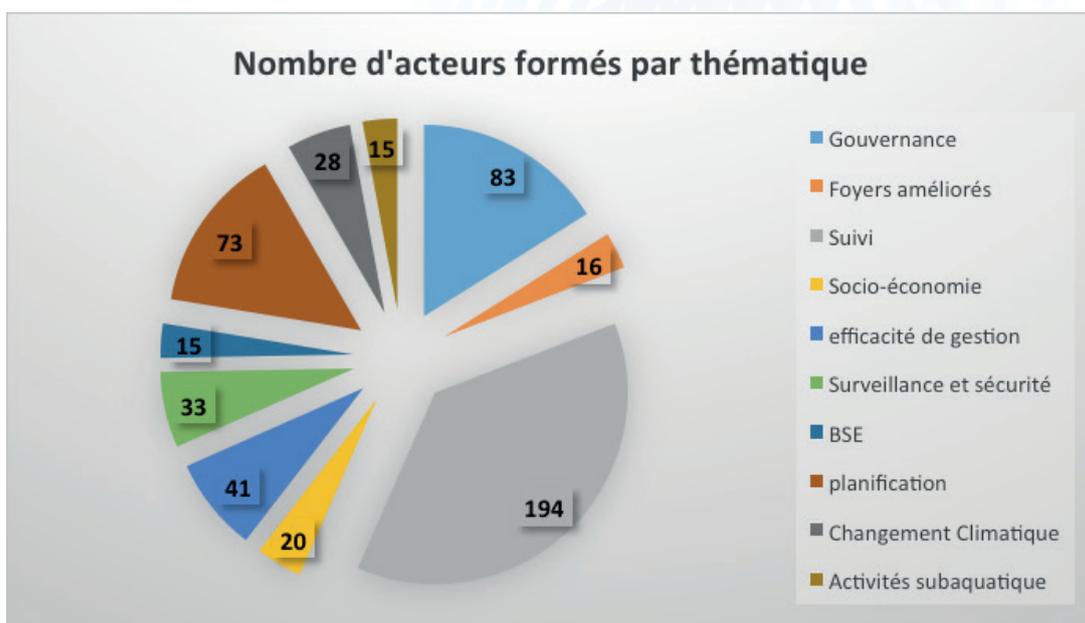
Kits multi paramètres



Base vie en construction à Cayar

### • Formation et visites d'échanges

545 agents et autres acteurs, ont vu leurs compétences techniques et opérationnelles renforcées afin d'améliorer l'efficacité de gestion des sites.



## ZOOM SUR LA DAMCP

### Visites d'échange organisées

- les membres du comité de gestion de l'AMP du Gandoule sont venus s'inspirer du modèle de gouvernance et de valorisation des ressources naturelles de l'AMP du Bamboung ;



- les conseillères municipales des différentes communes du département de Foundiougne et le GIE des femmes de Palmarin ont procédé à un partage d'expériences dans le cadre de la promotion des fours solaires.

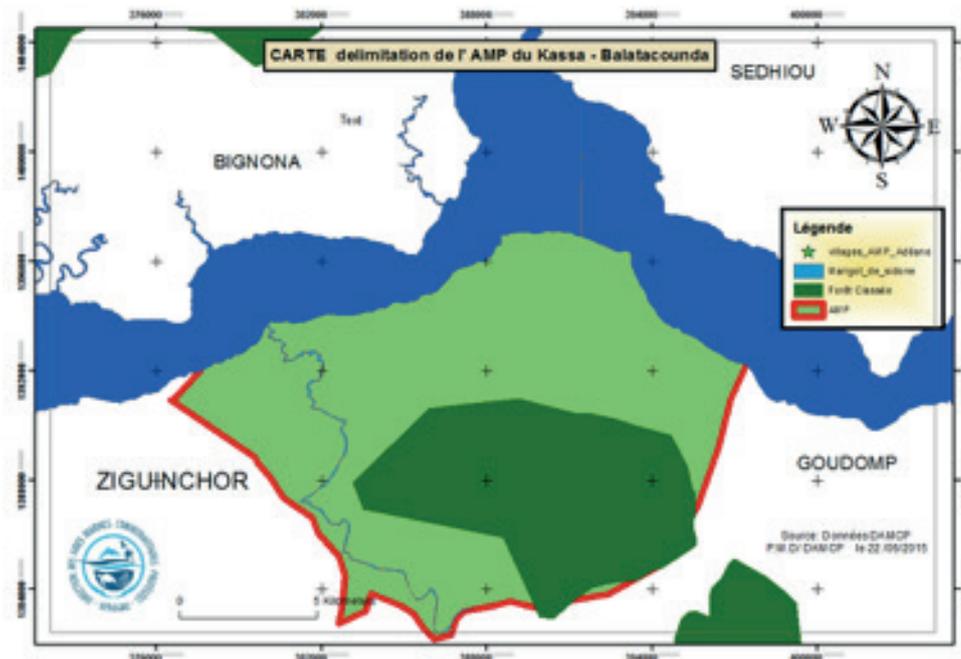


*Four solaire*



## ZOOM SUR LA DAMCP

- Création de l'AMP Cassa-Balantacounda, en 2016 sur une superficie de 23 200 ha.



### • Amélioration de la gouvernance

Activités principales:

- mise en place du Comité consultatif Scientifique et Technique à Ziguinchor



*Réunion le recteur de l'UAS  
de Ziguinchor*



*Réunion avec l'inspecteur régionale  
des pêches de Ziguinchor*

- mise en place du bureau exécutif et des commissions techniques de l'AMP Niamone-kalounayes ;
- mise en place de commissions de surveillance dans les communes de Niamone et de Coubalang et redynamisation de 03 commissions inter-villageoises avec l'accompagnement du Projet de Restauration et de Gestion des terres Dégradées ( PRGTE) ;
- élaboration et validation participative du PAG de Niamone-kalounayes
- élaboration d'une convention locale et du plan simple de gestion de la mangrove pour l'AMP de Niamone-Kalounaye ;

## ZOOM SUR LA DAMCP

- cartographie des unités écologiques de l' AMP Niamone-kalounayes, définition des mesures et règles de gestion et élaboration du règlement intérieur.



*AG pour l'élection des membres des organes de gouvernance de l'AMPNK*



*Identification des unités écologiques*



*Validation carte de zone et vocations des bolongs*

## ZOOM SUR LA DAMCP

- mise en place des organes de gouvernance de l'AMP du Gandoule et définition des règles communautaires de gestion ;
- mise en place des organes de gouvernance de l'AMP de Sangomar ;
- élaboration de deux chartes locales de gestion et d'utilisation durable des produits forestiers non ligneux (PFNL) définies par les comités de gestion de l'AMP du Bamboung et de Palmarin ;
- renouvellement des organes de gouvernance au niveau des AMP de Joal-Fadiouth, de Cayar, de Saint-Louis, du Bamboung, des Réserves Naturelles Communautaires de la Somone et de Palmarin.

### • VALORISATION DES SAVOIRS ENDOGÈNES



*Réunion avec les Sages à Abéné*

### • Communication sensibilisation éducation relative à l'environnement

Thématiques abordées :

- activités de la DAMCP ;
- enjeux des AMP ;
- renforcement de la participation des acteurs ;
- promotion des foyers améliorés ;
- assainissement et gestion des déchets ;
- conservation des tortues marines ;
- changements climatiques et érosion côtière ;
- sécurité en mer ;
- gouvernance.



*Sensibilisation au niveau d'un Cambish à Cayar*



*Présentation des activités de la DAMCP à l'EOG*

## ZOOM SUR LA DAMCP



*Journée de l'environnement - CEM Parcelles Assainies, Unité 6- Keur Massar*



*Remise des cadeaux aux meilleurs élèves à Cayar (JME 2017)*



*Assainissement de la plage de Cayar (JME 2017)*

## ZOOM SUR LA DAMCP

### • AMÉNAGEMENT

Activités réalisées

– Poursuite de la fabrication et l'immersion de récifs artificiels :

==> 689 récifs artificiels en coquillage et 60 blocs en béton immergés à l'AMP d'Abéné et Joal Fadiouth, grâce à l'appui du programme de petites subventions du RAMPAO et du micro FEM.

– Reboisement :

==> 97,35 ha de filaos reboisés sur le littoral dont 0,35 ha à Palmarin, 95 ha dans l'AMP de Saint-Louis sur financement du projet GIZC et 02 ha à cayar ;

==> 221,48 ha de mangrove dont 8 ha d'*Avicennia africana* à la Somone et 213,48 ha de *Rhizophora* à Joal, Abéné, Niamone-Kalounayes et à Palmarin ;

==> 31 pieds de *Khaya senegalensis* (caïlcédrat) et 55 *Cocos nucifera* (cocotier), dans la partie terrestre de l'AMP du Bamboung.



*Reboisement de mangrove*

*Pépinière Avicennia nitida au niveau des vasières à Joal*

– Défense et restauration des sols (DRS):

==> 02 gabions aménagés à Sokone ;

==> 02 digues de protection réhabilitées avec 5000 sacs de sable au niveau du pont de Djihor en périphérie de l'AMP de Sangomar ;

==> 01 digue de protection aménagée à Palmarin avec 4000 sacs de sables ;



*Travaux de réfection de la digue sud de Dionewar (populations et agents de l'AMP de Sangomar)*

## ZOOM SUR LA DAMCP

### • AMÉNAGEMENTS TOURISTIQUES :

- ==> 01 sentier de 2 km ouvert dans l'AMP du Bamboung ;
- ==> 37 pancartes installées dont 04 au Bamboung, 15 à Palmarin, 02 à d'Abéné, 09 au Gandoule et 07 à Joal ;
- ==> 02 miradors aménagés à Joal et Abéné.
- ==> Réfection des cases dans l'AMP Gandoule



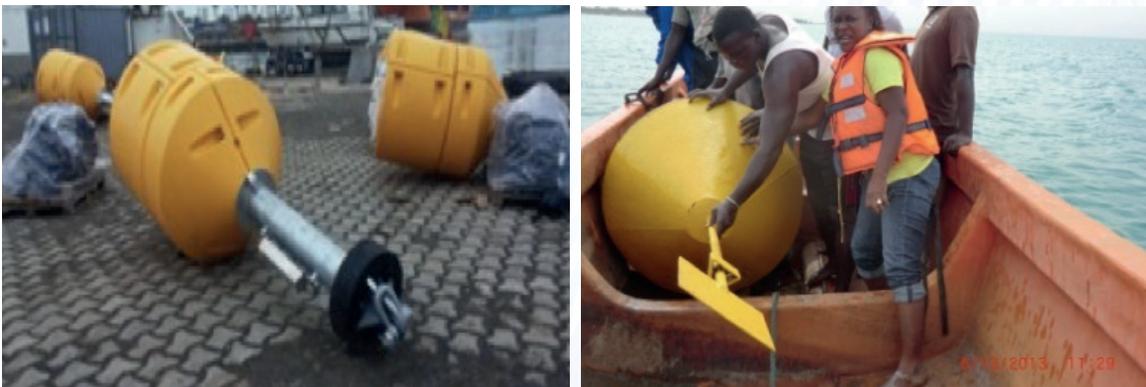
*Mirador à joal*

### • Ostréiculture

- ==> 5 guirlandes de 100 mètres confectionnées pour les GIE de Joal.

### • Balisage et pancartage :

- ==> 6 balises et 16 panneaux de signalisation information, installés à Saint-Louis ;
- ==> 25 panneaux signalisation à Gandoule



*Balisage AMP Saint-Louis*

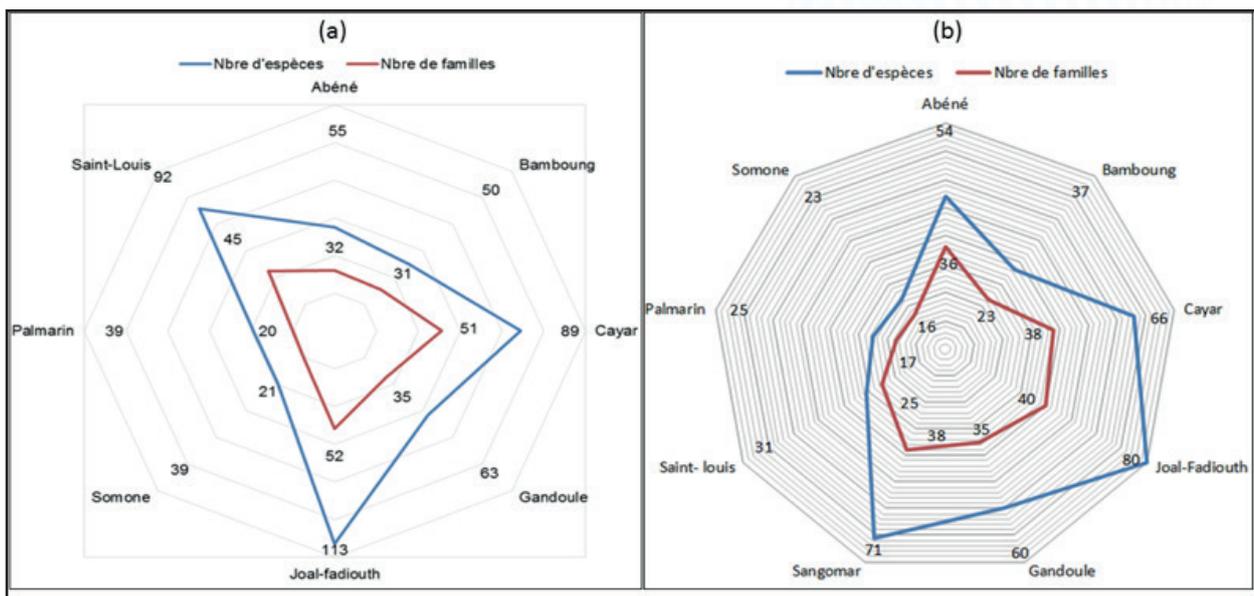
*Mise en eau balise*

### • SUIVI

#### – Suivi ichtyofaunique

Au terme de ces deux années (2015 et 2016) de suivi, 242 espèces marines regroupées dans plus d'une centaine de familles ont été recensées. En 2015 la richesse spécifique était de 223 espèces constituées de 100 familles, contre 178 espèces représentées par 78 familles en 2016, soit une baisse de 20%. C'est le même constat lorsqu'on considère l'évolution de la diversité spécifique d'une même AMP entre 2015-2016 (Figure 1). Globalement la diversité spécifique la plus importante a été observée dans l'AMP de Joal-Fadiouth constituée de plusieurs types d'écosystèmes, suivies par les AMP de Saint-Louis, de Cayar et de Sangomar. Les réserves naturelles de la Somone et de Palmarin abritent la diversité la plus faible. Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de cette baisse. Toutefois, il nous semble un peu prématuré de donner des explications adaptées à cette variation de la richesse spécifique dans le réseau d'AMP.

## ZOOM SUR LA DAMCP



Diversité spécifique par site en 2015 (a) et 2016 (b)

Le peuplement de poissons observé à travers le réseau est composé de six (6) catégories trophiques: les marines accessoires (Ma), les marines occasionnelles (Mo), les marines-estuariennes (ME), les estuariennes d'origine côtière (Ec), les estuariennes d'origine marine (Em) et les estuariennes strictes (Es). Toutefois, les espèces à affinité marine (Mo, Ma, ME et Em) sont les plus abondantes. Sur la base de leur régime alimentaire, les espèces des 09 sites sont classées en dix (10) catégories trophiques. Il s'agit des herbivore-détritivores (he-de), des herbivores à prédominance phytoplanctophage (he-ph), des prédateurs de premier niveau à prédominance benthophage (p1-bt), des prédateurs de premier niveau macrophage (p1-mc), des zooplanctophages dominants (p1-zo), des prédateurs de premier niveau généralistes (p1-ge), des prédateurs de deuxième niveau généralistes (p2-ge), des prédateurs de deuxième niveau à prédominance piscivore (p2-pi), des omnivores (om) et des prédateurs de deuxième niveau omnivores (p2-om). Les catégories p2-ge et p1-bt dominent dans tout le réseau.



De la pêche à la mensuration en passant par l'identification des espèces

# ZOOM SUR LA DAMCP

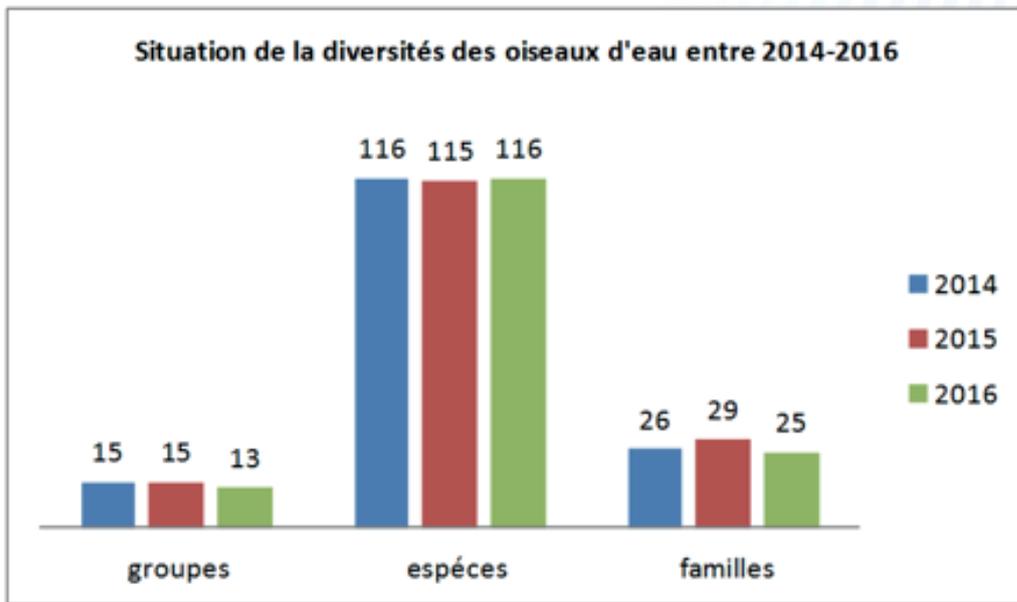
## - Le Suivi des tortues

Une faible nidification des tortues est notée les deux dernières années (2015 et 2016). Mais cette situation serait liée à la biologie de l'espèce qui a une reproduction cyclique de deux voire trois ans.



## -Le suivi des oiseaux

Une stabilité est notée du point de vue de la diversité des espèces, des groupes et familles entre 2014 et 2016.



## AMP DE JOAL FADIOUTH, AIRE DE REFUGE DES ESPECES EN DANGER : LAMANTINS ET TORTUES ?

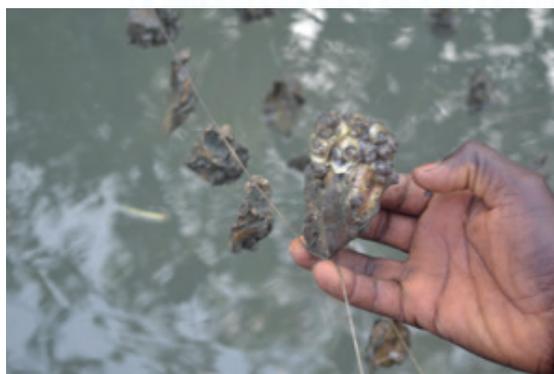


# ZOOM SUR LA DAMCP

## VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES PAR UNE UTILISATION DURABLE



*Balade à la Somone*



*suivi de l'état des parcs ostréicoles à Abéné*



*Transformation des produits halieutique*



*Activités maraichères à Albadar (Abéné)*



*Foyers améliorés*

## ZOOM SUR LA DAMCP

### • Evaluation des BSE dans l'ensemble du réseau est en cours



*Formation des agents en évaluation des BSE*

### **LA DAMCP A L'ERE DE LA NOUVELLE TECHNOLOGIE AVEC LA POSE DE BALISES A.I.S SUR DEUX DE SES VEDETTES DE SURVEILLANCE**

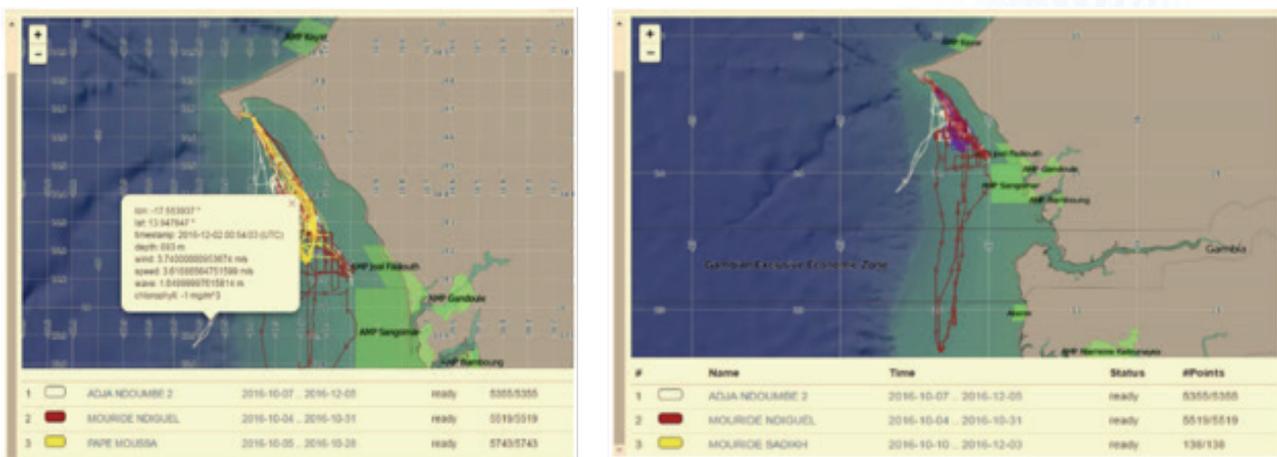
En vue de mieux suivre les sorties de surveillance dans son réseau d'AMP, la DAMCP en partenariat avec l'UICN et l'ONG NAVAMA, s'est dotée de deux appareils A.I.S (Automatic Identification System) de class A et B installée respectivement sur Le Dauphin (vedette de surveillance de l'AMP de Gandoule) sur la Vedette de Joal (embarcation de l'AMP de Joal-Fadiouth). L'enregistrement des appareils A.I.S auprès de l'autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP) a permis l'obtention des indicatifs d'appels et des numéros MMSI (Maritime Mobile System Identity) pour l'identification de ces deux embarcations de surveillance.



*Installation des Appareils sur la Vedette de Joal et le Dauphin*

## ZOOM SUR LA DAMCP

Ces balises A.I.S constituent un système d'échanges automatisés de messages par radio VHF entre navires, en leur permettant de connaître l'identité, le statut, la position et la route des autres navires se situant dans la zone de navigation. Ainsi, à travers un accès à la plateforme SeaOcean de la société NAVAMA, nous pouvons visualiser les pistes des embarcations équipées d'A.I.S avec la géolocalisation des AMP, grâce aux données collectées par satellites. La plateforme permet aussi de réaliser des cartes de densité des coups de pêche pendant une période donnée, en vue d'une localisation des zones de convoitises des navires non réglementaires et non autorisés, à pêcher. Ainsi, toute embarcation équipée d'A.I.S et perdue ou en panne en milieu maritime pourrait désormais être retrouvée par l'exploitation de cette plateforme.

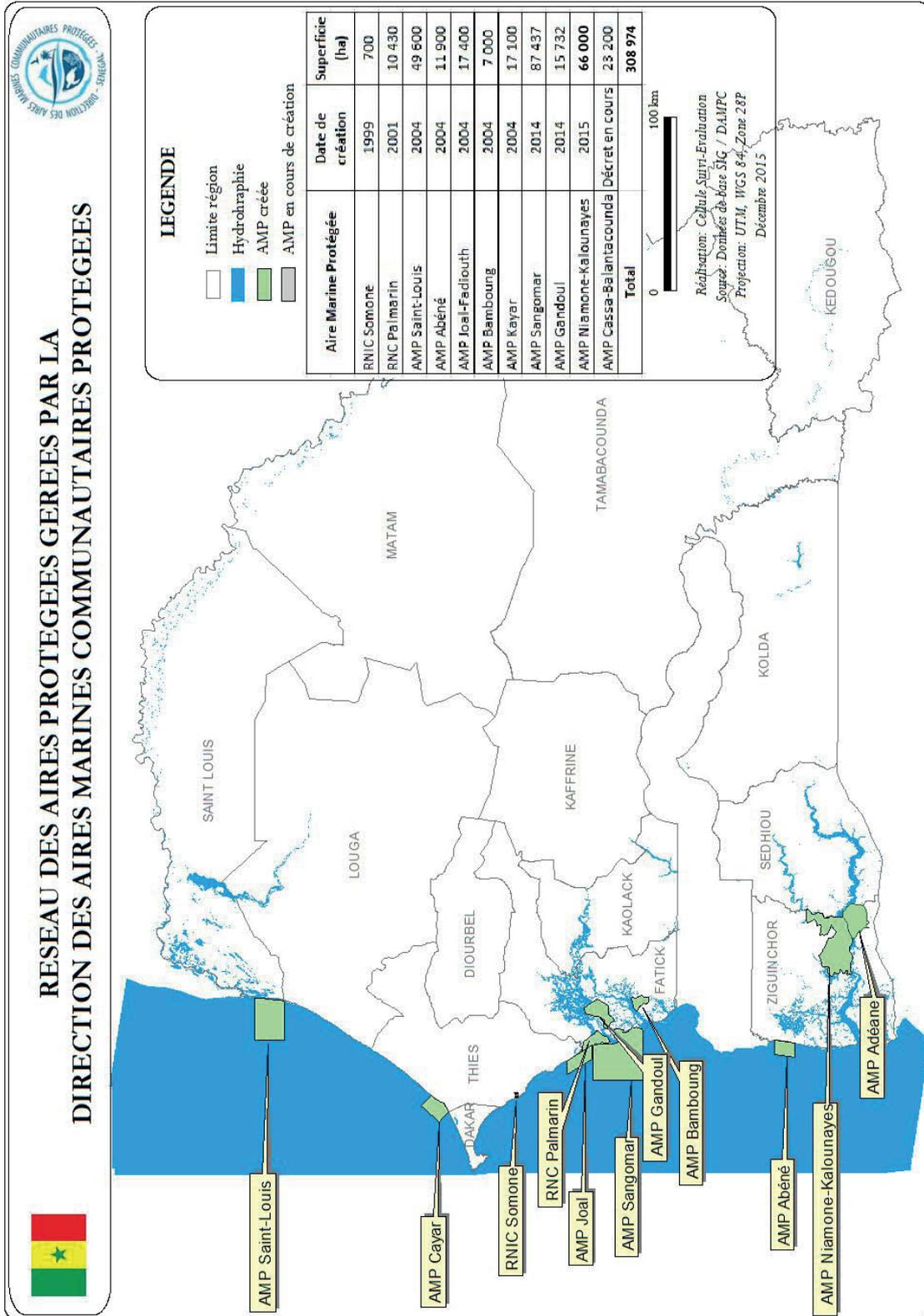


*Suivi des navires semi-industriels sur la plateforme SeeOcean*

### Perspectives :

- Poursuivre le processus d'extension et de consolidation du réseau d'AMP ;
- Poursuivre les renforcements des capacités institutionnelles de la DAMCP à travers :
  - La construction de postes de commandement ;
  - L'acquisition de nouveaux matériels de suivi et de surveillance;
  - La formation du personnel
- Intégrer l'exploitation pétrolière dans la planification ainsi que la sensibilisation autour des AMP à travers un programme AMP pétrole.

# ZOOM SUR LA DAMCP



CARTE DU RESEAU DES AMP

